

Habilitations électriques H0-B1-B2-BR-BC initiale

OBJECTIFS

- Être capable de respecter les consignes de sécurité définies par la publication NFC 18-510 dans le cadre de la brochure ED 6127 de l'INRS.
- Savoir analyser le risque électrique et appliquer les mesures de prévention adaptées en basse tension.
- Être capable d'appliquer ces prescriptions aux domaines et situations propres à son environnement de travail.
- Permettre à l'employeur de délivrer l'habilitation électrique H0-B1-B2-BR-BC à son salarié.

CONTENUS

• Module socle

Grandeurs électriques, les effets du courant sur le corps humain (électrisation, électrocution, brûlures), reconnaissance des ouvrages et domaines de tension, zones d'environnement et limites. Principes d'habilitation, prescriptions de sécurité, protections collectives et individuelles, gestion des équipements de travail, prévention incendie et accidents, analyse des risques, surveillance des opérations et procédures de mise en sécurité des circuits (VAT, consignation, mise hors de portée). Inclut l'identification, la vérification et l'utilisation des EPC et EPI.

• Module Initial B0-H0 – pratique

Rôles et fonctions des acteurs intervenant sur les travaux. Utilisation des documents associés (autorisation de travail, certificat pour tiers). Limites de l'habilitation, analyse des risques, mesures de prévention, mise en place et surveillance des zones de travail.

• Module Initial BC – pratique

Fonctions des matériels électriques (coupure, protection, séparation). Rôles du chargé d'exploitation électrique et du chargé de travaux, échanges d'informations. Étapes et documents de consignation.

• Module Initial BR – pratique

Limites des habilitations BR et BS. Fonctions des matériels électriques. Rôle du chargé d'exploitation, respect des consignes et échanges documentaires. Équipements de travail : vérification et utilisation. Documents d'intervention (autorisation de travail, instructions de sécurité). Mesures de prévention en intervention BT générale et étapes de consignation pour compte propre.

• Module Initial B2 – pratique

Caractérisation et limites des travaux (hors tension, sous tension, avec ou sans voisinage). Rôles du chargé de consignation et du chargé d'exploitation, échanges d'informations. Mesures de prévention, identification des matériels dans leur environnement. Documents applicables (instructions de sécurité, attestations de consignation, autorisation de travail, avis de fin de travail). Équipements de travail : vérification et utilisation.

PRÉ-REQUIS

- Public non électricien amené à réaliser des interventions élémentaires ou des manœuvres simples en environnement BT (personnel de maintenance, conducteurs d'installations, agents techniques, etc.).
- Connaissances de base suffisantes en lecture et compréhension des consignes de sécurité et des documents simples (fiches de poste, autorisation de travail).
- Exercer une activité professionnelle justifiant la nécessité d'une habilitation BSBE Manœuvre

MODALITÉS D'ADMISSION

Sans modalités particulières

PUBLICS

Tout public
Accessible aux personnes en situation de handicap

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Effectif : de 6 à 10 stagiaires
Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés / experts métiers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- QCM
- Le GRETA délivre un avis destiné à l'employeur qui habilite sur le poste de travail



VALIDATION

Attestation de fin de formation (article L.6353 du Code du travail)

Le Greta délivre une **attestation des acquis**

TARIF

Coût forfaitaire: **546€**

MODALITÉS DE FINANCEMENT

- Plan de développement des compétences
- Financement individuel

DURÉE INDICATIVE

21 heures

DATES

A convenir, contacter le Greta

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA SAVOIE HAUTE SAVOIE

- GRETA - INJS

33 rue de l'Épine
73160 Cognin

- LYCEE SOMMEILLER

7 rue Général Ferrié
74000 Annecy

CONTACT

Guénaelle CHARMONT (Savoie-73)

06 22 89 15 60
btp@greta73-74.fr

Gaëlle HENNION (Haute-Savoie -74)

06 32 86 67 00
btp@greta73-74.fr

LES + DE LA FORMATION

Indicateurs 2025 :

Taux de satisfaction : 97.9 %

Conditions générales de vente consultables sur notre site internet

ANNECY - ANNEMASSE - THONON LES BAINS - BONNEVILLE - CLUSES - CHAMBERY - SAINT JEAN DE MAURIENNE